





Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage-CSQ

Volume 52, N° 01 AOÛT 2020

Une rentrée scolaire 2020-2021 exceptionnelle



Natacha Blanchet Présidente

Ouf! Quel été! Chaleur! Vacances au Québec! Port du masque! Ouel été!

Maintenant, nous voici rendus à une autre rentrée scolaire qui sera assurément exceptionnelle et sans précédent. Cette rentrée 2020 se fera d'une belle façon. Vous êtes toutes et tous les spécialistes de l'éducation et vous avez à cœur la réussite de vos élèves par votre créativité, par votre imagination et par votre implication convaincue auprès de vos élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.



Une seule ombre au tableau demeure en ce début d'année : les mesures de la Covid-19. Cette crise sanitaire que nous vivons, depuis le 13 mars dernier, fait en sorte que vos capacités d'adaptation ont été,

encore une fois, mises à l'épreuve : l'adaptation physique des classes et des espaces communs, l'adaptation physique liée à la distanciation avec vos élèves, l'adaptation de vos méthodes d'enseignement, l'adaptation...

Bref, je sais pertinemment que vous, les profs, êtes des professionnels avec cette grande facilité d'adaptation. Vous l'avez démontrée au printemps avec l'enseignement à distance pour le secondaire et pour l'éducation des adultes, avec la rentrée du préscolaire et du primaire ainsi que pour la gestion de certains programmes de la formation professionnelle. Vous avez démontré, pendant les derniers mois, votre caractère exceptionnel.

Finalement, malgré votre grande adaptabilité, il restera des questionnements, il restera des inquiétudes en ce début d'année. Or, je vous invite, si c'est le cas, à nous contacter au bureau du Syndicat. Amélie Ouellet et Michel Bergeron, conseillers et moimême, nous ferons un grand plaisir de chercher les réponses à vos questions et de faire les représentations qu'il faut auprès des directions des centres de services scolaires.

Je vous souhaite une très belle rentrée scolaire!

Natacha Blanchet

Siège vacant au sein du conseil d'administration du SEGP (CSQ)

Un siège est vacant au conseil d'administration dont celui de représentante ou de représentant du secteur de la formation professionnelle.

Nous invitons les personnes intéressées à faire partie de notre conseil d'administration à remplir le formulaire de mise en candidature que vous trouverez sur le site Web du SEGP (CSQ) www.segp.ca. Selon les Statuts et règlements du Syndicat, le conseil d'administration procédera à la nomination du membre.



Pour plus d'information sur le mandat, veuillez contacter Natacha Blanchet, présidente, au bureau du Syndicat.

Nomination aux différents comités liés aux Statuts et règlements du SEGP (CSQ) et à la convention collective

Nous sommes à nommer les membres des comités issus des conventions collectives et ceux que l'on retrouve dans les Statuts et règlements de notre organisation syndicale pour l'année 2020-2021. Nous invitons donc les personnes intéressées à siéger à l'un ou à l'autre de ces comités, à remplir le formulaire en y indiquant le ou les comités de votre choix et à nous le retourner d'ici le 1^{er} septembre.

Selon les Statuts et règlements du SEGP (CSQ), c'est le conseil régional des déléguées et des délégués (CRD) qui possède la compétence de nommer les membres des comités issus de nos Statuts et règlements. Or, les membres du CRD procéderont à ces nominations lors de leur première rencontre de l'année, soit le 1^{er} septembre prochain. Il est à noter que les membres des comités issus des conventions collectives seront nommés par le conseil d'administration, le 30 septembre prochain.

Au plaisir de collaborer avec vous.

Natacha Blanchet

Comités prévus aux Statuts et règlements du SEGP (CSQ) 2020-2021				
	Comité de discipline (5 personnes à nommer) * À la suite de difficultés ou de conflits, un membre du SEGP (CSQ) peut déposer une plainte contre un autre membre et comité de discipline doit faire enquête par la suite.			
	Comité d'élection (5 personnes à nommer) * Ce comité voit notamment à l'application des procédures et des formalités d'élection.			
	Comité des finances (4 personnes à nommer) (la trésorerie est d'office à ce comité) * Ce comité veille, entre autres, à la sécurité financière de l'organisation.			
	Comité du fonds de résistance syndicale (4 personnes à nommer) (la trésorerie est d'office à ce comité) * Ce comité reçoit les demandes d'aide au fonds de résistance syndicale (FRS), les étudie et formule au conseil d'administrati les recommandations qu'il juge appropriées.			
	Comité des statuts et des règlements (5 personnes à nommer) * Ce comité peut, entre autres, étudier toute proposition de modification aux Statuts et il peut également faire de recommandations relatives aux modifications à y apporter.			
	Comité du personnel à statut précaire et des jeunes (5 personnes à nommer) * Ce comité favorise notamment la prise en compte de la situation, des préoccupations, des droits et des aspirations des jeune ainsi que des personnes à statut précaire dans les débats et les orientations des diverses instances du Syndicat.			
Nom :	Prénom :			
École :				
Tél. école	e: Tél. résidence : @ :			
	lote : Les membres actuels des comités peuvent à nouveau être nommés. À retourner d'ici le 31 août 2020 par courriel à ucie.tardif@seap.ca ou par télécopieur au 418 867-8365.			

Comités issus des conventions collectives locales et de la LIP 2020-2021

Formulaire de candidature					
Comité consultatif des services aux élèves EHDAA (prévu à la LIP)			CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup CSS du Fleuve-et-des-Lacs		
Comité paritaire EHDAA (prévu à l'entente nationale) * Le comité paritaire formule des recommandations sur les modèles d'organisation de services pouvant être mis en place au niveau de l'école pour soutenir la composition de la classe, notamment pour l'ouverture de groupes d'élèves permettant, par exemple, la pondération a priori ou la mise en place de « classe répit ou ressource », ou l'ajout de services, etc.			CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup CSS du Fleuve-et-des-Lacs		
Comité de perfectionnement local					
* Le centre et le Syndicat conviennent de former un comité paritaire. Le comité est composé d'au moins huit (8) membres, dont le mandat est :			CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup CSS du Fleuve-et-des-Lacs		
- d'	 d'administrer le budget de perfectionnement et de mise à jour; d'établir les politiques de perfectionnement et de mise à jour en tenant compte des besoins et des objectifs pédagogiques des enseignantes et des enseignants. 				
 Comité de la formation pratique * Le comité établit les politiques et des règles d'affectation des ressources financières pour : les activités d'accompagnement des stagiaires (suppléance, déplacement et subsistance); les activités de ressourcement à l'intention des enseignantes associées et des enseignants associés (suppléance, déplacement et subsistance); les activités de participation aux forums et bilans des stages (suppléance, déplacement et subsistance); reconnaissance des enseignantes associées et des enseignants associés. 			CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup CSS du Fleuve-et-des-Lacs		
Comité en santé et sécurité au travail			CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup CSS du Fleuve-et-des-Lacs		
Autres comités du SEGP (CSQ) 2020-2021					
Formulaire de candidature					
	Comité EVB				
	Comité sociopolitique				
	Comité de la condition des femmes				
Nom : Prénom :					
École :					
Tél. école : Tél. résidence :		@:			
	→ Note : Les membres actuels des comités peuvent à nouveau être nommés. À retourner d'ici le 31 août 2020 par courriel à <u>lucie.tardif@segp.ca</u> ou par télécopieur au 418 867-8365.				

Nomination de la personne déléguée de votre école ou de votre centre

Nous avons adressé, en juin dernier, dans toutes les écoles, la documentation pour nommer la personne déléguée des écoles ou des centres, et ce, pour la nouvelle année scolaire.

Nous vous rappelons l'importance d'avoir une personne déléguée dans votre école ou votre centre afin de recevoir et de transmettre toute l'information. La personne déléguée est <u>la référence</u>. Son rôle est essentiel pour assurer la transmission du vécu des enseignantes et des enseignants vers les centres de services scolaires et le Syndicat.



Si vous avez besoin d'information additionnelle sur le rôle de la personne déléguée, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Natacha Blanchet



Rencontres des CRD et AG de l'année 2020-2021

- ★ 5 octobre 2020 (CRD)
- ★ 1^{er} décembre 2020 (CRD)
- ▼ 9 février 2021 (CRD)
- × 1^{er} juin 2021 (AG)



Reprise de la mobilisation à la rentrée 2020-2021

Nous invitons tout le personnel enseignant à recommencer le port du t-shirt de la négociation lors de la première journée de classe et à poursuivre l'opération tous les jeudis par la suite.











Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage (CSQ)

Édifice Monique-Fitz-Back 321, rue Fraserville, Rivière-du-Loup, Québec G5R 5M7

Pour nous contacter:

Téléphone: 418 862-8544 Télécopie: 418 867-8365

www.segp.ca

Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.